

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 février 2025

Routes départementales : des travaux pour la réouverture de plusieurs axes

Le Département de la Creuse va lancer plusieurs chantiers, dans les semaines à venir, afin de permettre la réouverture de 3 routes départementales actuellement fermées pour raisons de sécurité.

RD 15 – Reconstruction du pont de Cheveyron (Bonnat, canton de Bonnat)
Fermée depuis le 28 juin 2024 à la suite d'intempéries ayant fortement détérioré le pont, la RD 15 fait l'objet d'un projet de reconstruction. Une **déviatio**n locale empruntant des routes départementales est en place depuis cette date.

Après plusieurs études techniques, la solution retenue consiste à **démolir l'ancien pont en maçonnerie et le remplacer par un cadre béton préfabriqué**, redimensionné pour résister aux crues centennales.

Entreprise : EUROVIA

Montant des travaux : 70 800 € TTC

Début des travaux : mi mars 2025

Durée : 3 semaines

Réouverture prévue : mi avril

RD 44 – Sécurisation du talus de Fresselines (Fresselines, canton de Dun-le-Palestel)

Un **éboulement survenu en décembre 2023** a conduit à la fermeture de la RD 44. Après un premier déblaiement, le diagnostic géotechnique a révélé une instabilité importante de la paroi rocheuse, nécessitant une fermeture complète en mars 2024 pour des raisons de sécurité.

Les travaux consisteront à **purger la paroi rocheuse, installer des tirants et un filet métallique** pour retenir les matériaux et sécuriser la route.

Entreprise : OUEST ACRO

Montant des travaux : 270 600 € TTC

Début des travaux : fin mars 2025

Réouverture prévue : juin 2025

RD 48 – Sécurisation du talus de Bourg-d'Hem (Bourg-d'Hem, canton de Bonnat)

Lors des orages des 20 et 21 juin 2024, un éboulement a bloqué la RD 48. Après le déblaiement et plusieurs études techniques, une réouverture partielle sous alternat est désormais possible.

Réouverture sous alternat : dès le **vendredi 14 février 2025** pour une durée d'un **mois et demi jusqu'à la date de démarrage des travaux**

Travaux de confortement (enrochements, drainage, remise en état du talus) : prévus sur 15 jours, **avril 2025**

Nouvelle fermeture temporaire nécessaire pendant les travaux

Un engagement pour la sécurité et la fiabilité des infrastructures

Le Département de la Creuse mesure pleinement l'impact de ces fermetures sur le quotidien des habitants, des entreprises et des services de proximité. L'attente peut sembler longue, mais **ces travaux ne sont pas de simples réparations** : ils impliquent des études techniques rigoureuses, des procédures réglementaires strictes, et la prise en compte de nombreuses contraintes de sécurité et environnementales.

Pourquoi ces délais ?

Chaque chantier nécessite **plusieurs étapes incontournables** :

- Diagnostic approfondi pour identifier la meilleure solution technique, durable et adaptée aux spécificités du terrain.
- Conception et planification en tenant compte des normes de sécurité et des conditions hydrologiques ou géologiques.
- Passation des marchés publics, une exigence légale garantissant transparence et qualité des travaux.
- Réalisation des travaux, avec des aléas possibles liés aux conditions météorologiques ou aux découvertes en cours de chantier.

Un investissement responsable et durable

Le Département ne se contente pas de rétablir la circulation : il met en place **des solutions renforcées et adaptées aux risques climatiques pour éviter de nouveaux incidents à l'avenir**. Qu'il s'agisse de redimensionner un ouvrage pour faire face à des crues exceptionnelles ou de sécuriser une paroi rocheuse instable, **l'objectif est de garantir des infrastructures fiables et pérennes**.

Une priorité absolue : la sécurité des usagers

Le Département met tout en œuvre pour réduire au maximum les délais et rétablir la circulation dans les meilleures conditions possibles. Mais **la sécurité des usagers reste l'exigence première**, et aucun compromis ne peut être fait lorsqu'il s'agit de protéger ceux qui empruntent ces routes au quotidien.

Merci à tous pour votre patience et votre compréhension.

Le Département reste mobilisé pour que ces travaux avancent au plus vite et dans les meilleures conditions.

